



Agen, le 07.02.2026

Monsieur Cédric LEMOZY  
Délégué Régional SPS Adjoint  
DISP Bordeaux

À

Monsieur Franck LINARES  
Directeur Interrégional DISP Bordeaux  
188 rue de Pessac  
CS 21509  
33062 Bordeaux Cedex

### Lettre ouverte

Objet : : Agressions et mise en danger du personnel de la Maison d'arrêt d'Agen

Monsieur le Directeur Interrégional,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante qui règne actuellement au sein de la Maison d'arrêt d'Agen.

En effet, la surpopulation, le manque d'effectif, la gestion de profils (psychiatriques) non adaptés à notre établissement met quotidiennement en danger le personnel pénitentiaire ainsi que les personnes détenues.

Pour preuve, le vendredi 6 février 2026, lors de la distribution des repas au quartier disciplinaire, une personne détenue arrivée quelques mois plus tôt sur la structure, a agressé violement le surveillant et le gradé en charge du secteur (Coups de pieds, multiples crachats au visage, tentative de morsure). Les agents ont dû intervenir à plusieurs reprises afin de maîtriser l'individu, lequel opposait une sérieuse résistance avant de pouvoir mettre fin à l'incident.

Or le profil de cette personne détenue est déjà bien connu de nos services puisque celle-ci a déjà été sanctionnée pour des faits similaires dans son établissement précédent (MA Pau).

Cependant, au-delà du profil psychiatrique de cette personne détenue, cet incident illustre surtout la problématique structurelle et organisationnelle majeure propre à la Maison d'arrêt d'Agen. Vous n'ignorez pas la particularité de cet établissement, composé de quelques cellules doubles **mais surtout d'une majorité de dortoirs initialement prévus pour six couchages. Aujourd'hui, ces dortoirs accueillent en moyenne huit à neuf personnes détenues, et parfois jusqu'à quatorze.** Cette suroccupation représente un danger évident pour les agents, notamment lors de l'ouverture des cellules, moment où ils se retrouvent seuls face à un nombre largement supérieur de détenus. Elle empêche également tout contrôle efficace, notamment lors des ouvertures matinales ou des rondes de nuit, les matelas étant souvent positionnés au sol, jusqu'au pied des portes.

Comment un agent peut-il garantir sa sécurité et celle des personnes détenues dans de telles conditions ? Comment peut-il gérer sereinement un détenu mécontent lorsqu'il se retrouve seul face à huit ou neuf individus ? Faudra-t-il attendre un incident dramatique pour que des mesures concrètes soient prises ?

.../...

Je souhaite également attirer votre attention sur la question particulièrement préoccupante de l'augmentation constante des personnes détenues présentant des troubles psychiatriques importants. Ces situations paralysent aujourd'hui une partie de la détention, ces détenus ne pouvant être affectés qu'individuellement, ce qui entraîne le blocage de plusieurs cellules du quartier arrivants. À ce jour, trois cellules de ce secteur sont impactées, dont l'une est actuellement occupée par l'auteur de l'agression précitée.

Face à ces situations, le SPS-CEA tire la sonnette d'alarme et attend des mesures fortes et immédiates.

Le SPS-CEA demande notamment :

- La mise en place d'un transfert automatique des personnes détenues identifiées comme présentant des troubles psychiatriques lourds incompatibles avec une détention classique ;
- Le renforcement des effectifs afin de permettre le doublement des postes en étage et l'occupation systématique des postes de « dispo » afin d'éviter des situations où le nombre de détenus présents dans une seule cellule dépasse celui des agents présents sur l'ensemble de la détention
- La recherche urgente de solutions visant à mettre fin à l'entassement des personnes détenues, situation à la fois indigne pour la population pénale et dangereuse pour les personnels.

Monsieur le Directeur interrégional, la situation actuelle de la Maison d'arrêt d'Agen ne peut plus durer. Elle expose chaque jour les agents à des risques croissants et dégrade profondément les conditions de détention.

**Le SPS-CEA vous pose aujourd'hui une question simple et directe : souhaitez-vous agir ou réagir ?**

En attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Interrégional, mes salutations.

Cédric LEMOZY  
Délégué Régional SPS Adjoint DISP Bordeaux

